



Ville natale de François 1er, la Ville de Cognac est riche d'une histoire et d'un patrimoine qui dépassent le cadre du spiritueux. Située à 45 minutes du Littoral Atlantique, 1h15 de Bordeaux et 3h de Paris, COGNAC, deuxième commune de Charente avec ses 19 000 habitants, est une ville à taille humaine où la douceur de vivre est une réalité.

Un(e) référent(e) périscolaire (H/F)

Cadre d'emploi des Adjointes d'animation, de la filière animation, catégorie C

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du coordonnateur scolaire/périscolaire de la Ville de Cognac, l'animateur/trice référent(e) a pour mission d'encadrer des groupes d'enfants en proposant des animations éducatives et ludiques, pour une ou plusieurs des structures de la Ville et de Grand Cognac.

Les missions :

- ✓ Accueillir les enfants et leurs familles, transmettre les informations les concernant au personnel de l'école ou de l'ALSH
- ✓ En appui du projet éducatif et pédagogique périscolaire/extrascolaire et du projet d'école, préparer, en concertation avec les animateurs du secteur, le programme annuel d'activités et d'animation adaptés à son public.
- ✓ Être force de proposition et initiateur de jeux, d'activités sur les différents temps de la journée en adéquation avec l'âge et le rythme de l'enfant
- ✓ Assurer le lien de communication entre l'école, les agents, les animateurs et le pôle Éducation/Jeunesse (centraliser, transmettre et redistribuer les informations à l'équipe)
- ✓ Participer aux conseils d'école, aux équipes éducatives (si nécessaire)
- ✓ Participer aux réunions d'échanges avec le(s) référent(e)s des autres écoles, les animateurs ainsi qu'aux réunions de suivi avec les coordinateurs du secteur scolaire/périscolaire.
- ✓ Organiser l'accueil des animateurs remplaçants et des stagiaires et contribuer à leur formation
- ✓ Être vigilant(e) à la bonne application des règlements en vigueur (incendie, plan particulier de mise en sûreté, règlement intérieur de l'école, protocole sanitaire) et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Effectuer l'appel et le pointage des enfants. Le référent est responsable des enfants présents.
- ✓ Participer à la vie quotidienne de la structure (rangement du matériel et des locaux, repas, hygiène...)
- ✓ Prodiguer les premiers soins en cas de besoin



Ville natale de François 1er, la Ville de Cognac est riche d'une histoire et d'un patrimoine qui dépassent le cadre du spiritueux. Située à 45 minutes du Littoral Atlantique, 1h15 de Bordeaux et 3h de Paris, COGNAC, deuxième commune de Charente avec ses 19 000 habitants, est une ville à taille humaine où la douceur de vivre est une réalité.

Profil :

Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none">• Responsabilité et autonomie (capacité d'écoute et d'initiative, et de gestion de conflits)• Connaissance de la réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs et des consignes de sécurité liées aux activités proposées• Sens du travail en équipe (grande capacité relationnelle avec les enfants, les parents et l'ensemble du personnel de l'équipement)• Polyvalence dans la proposition d'activités• Rendre compte à la hiérarchie	<ul style="list-style-type: none">• Avoir de bonnes aptitudes au travail en équipe, à la participation, à la collaboration ;• Facultés de dialogue et de communication ;• Sens du service public et de l'intérêt général ;• Bonne présentation ;• Ponctualité, discrétion et devoir de réserve ; Aptitude physique (marche, vélo, baignade...)

Formation requise :

BPJEPS ou équivalent ou BAFD minimum

Conditions de travail :

- ✓ Temps complet annualisé (1607h/an)
- ✓ Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année
- ✓ Participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle (sous conditions de salaire)
- ✓ Prestations du CNAS

Les jours scolaires :

- ✓ Les matins de 7h30 à 8h30/8h45
- ✓ À la pause méridienne, de 11h30/11h45 à 13h30/13h45
- ✓ Les soirs, de 16h30/16h45 à 18h30

Dans les ALSH, les mercredis et vacances scolaires :

- ✓ Les mercredis (7h30/17h30 ou 8h30/18h30) et vacances scolaires (7h30/17h00 ou 9h00/18h30)
- ✓ Pour l'Espace Jeunes, horaires particuliers (vendredi en soirée + samedis)

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Si vous souhaitez faire acte de candidature, votre lettre de motivation, votre curriculum vitae ainsi que votre dernier arrêté de situation administrative (si vous êtes titulaire) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire et la Direction des Ressources Humaines en précisant le poste concerné et la référence.

Par courrier : Mairie de Cognac, 68 boulevard Denfert Rochereau, CS 20217, 16111 COGNAC Cedex

Par mail : Service Ressources Humaines : ressources.humaines@ville-cognac.fr